

L'actu du jour

La couche d'ozone va mieux !

Enfin des bonnes nouvelles du côté de l'environnement ! Vingt années d'efforts ont permis de réparer la couche d'ozone qui entoure la Terre.



La couche d'ozone est une couche de gaz qui enveloppe la Terre et absorbe les rayons ultraviolets du Soleil. Elle protège la vie sur terre, car sans elle tout grillerait.

Il y a vingt ans, le 16 septembre 1987, plusieurs pays signaient le protocole de Montréal (Québec), un accord international interdisant la production des gaz aérosols et réfrigérants qui détruisent la couche d'ozone. Depuis cette interdiction, la couche d'ozone se sent mieux. Elle se répare petit à petit. Vingt ans plus tard, les représentants de 190 pays, dont la France, se réunissent pour améliorer sa protection. Il est possible de faire mieux : en interdisant les nouveaux gaz aérosols et réfrigérants ! L'utilisation de ces gaz est aujourd'hui autorisée jusqu'en 2040. L'**Union européenne** espère en venir à bout d'ici à dix ans. Une élimination plus rapide aurait un effet bénéfique dans la lutte contre le réchauffement climatique. Car ces gaz emprisonnés dans notre atmosphère, réchauffent la planète en plus de détruire la couche d'ozone.

Union européenne : groupe de 27 pays d'Europe (dont la France), liés par des accords politiques et commerciaux.

Céline Bousquet

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)